

PROTOCOLE « SOLLICITATION DU GROUPE D'APPUI »

MEMBRES DU GROUPE D'APPUI

↓
C.P.C. + M.P.V.S. + CASEH + PSY + COORDO
+ 4 DIRECTEURS D'ECOLE + PRINCIPALE DE
COLLEGE + M.P.V.D

DIFFICULTES PROFESSIONNELLES LIEES A :

- Élèves au comportement hautement perturbant
- Perte d'autorité avérée
- Relations familles détériorées

①

COURRIEL, DE LA DIRECTION D'ECOLE, PRESENTANT LA SITUATION

ADRESSER LE COURRIEL A LA CPC ET A LA CASEH →
Nathalie.Mansour@ac-creteil.fr et Katia.Mebarki@ac-creteil.fr

AYANT POUR OBJET → «SAISINE GROUPE D'APPUI »

②

TRANSMISSION, PAR LA CASEH ET LA CPC, DE LA DEMANDE, SELON LA SITUATION, AU PÔLE RESSOURCE (MAITRES G) ET / OU A LA MPVS

OU ANALYSE DE LA SITUATION PAR LE GROUPE D'APPUI, PUIS PROPOSITIONS

③

SI ANALYSE DU GROUPE D'APPUI,
REPONSE DE LA CPC OU DE LA CASEH, PAR COURRIEL, POUR PRECISER SI :

- ⇒ Prise en charge spécialisée G,
- ⇒ Prise en charge MPVS (Conseiller, écouter, accompagner...)
- ⇒ Prise en charge Groupe d'appui (Proposer des outils, des démarches, des ressources...)
- ⇒ Demande de complément d'information (pour aider à la prise de décision du Groupe d'appui)